



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

**OBSERVATOIRE
HYDROLOGIQUE**

**BULLETIN DE SITUATION
HYDROLOGIQUE DU
BASSIN ADOUR-GARONNE**

Juillet 2021

Synthèse mensuelle au 1^{er} août 2021

L'étiage s'est installé malgré un mois de juillet atypique et une hydrologie excédentaire

Le mois de juillet présente une pluviométrie globalement conforme à la normale voire excédentaire sur le nord-ouest du bassin.

La décharge des nappes s'est ralentie, et la situation reste globalement favorable.

L'hydrologie générale, contrairement aux quatre mois précédents est excédentaire au mois de juillet. Les réalimentations pour compensation et soutien d'étiage ont tout de même débuté durant le mois de juillet. Le débit objectif d'étiage (DOE) n'a pas été respecté sur 15 stations durant le mois de juillet.

La situation hydrologique des petits cours d'eau est toujours globalement acceptable pour les écosystèmes aquatiques à la fin du mois de juillet, du fait des apports pluvio-orageux et des températures atmosphériques parfois en dessous des normales saisonnières.

Au 1^{er} août 2021, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 85,1 % (soit 329,7 Mm³), contre 79,1 % à la même période en 2020. Le taux de remplissage des réserves conventionnées est 91,6 % soit 150,97 Mm³.

Patrick BERG

Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Sommaire

Synthèse.....	2	Débits	8
Précipitations mensuelles.....	3	Réserves en eau.....	12
Rapport aux normales des précipitations.....	4	Niveau des eaux souterraines.....	14
Pluies efficaces.....	5	Écosystèmes aquatiques.....	15
Indicateur d'humidité des sols.....	6	Arrêtés de restriction.....	17
Débits journaliers et débits de référence.....	7	Glossaire.....	18



En dehors d'une période sèche du 15 au 22 juillet, les journées sans pluies sont isolées durant le mois de juillet. Ces quantités d'eau sont conformes à la normale en Ariège et à proximité ; souvent déficitaires sur l'ouest des Pyrénées et de la côte basque au centre de la Dordogne ; excédentaires du Béarn au Massif central. Sur le nord de la zone, les rapports à la normale sont hétérogènes, allant de 30 % de déficit sur l'ouest de la Charente au double de la normale sur le nord-est de la Dordogne.

Contrairement aux quatre mois précédents, l'hydrologie du mois de juillet est excédentaire pour 65 % des stations de mesure. Sous l'effet des pluies du mois de juillet et de températures plutôt inférieures aux moyennes de saison, les écoulements superficiels se sont plutôt maintenus au cours du mois de juillet. Ce sont les bassins de la Garonne amont, de l'Ariège et de l'Adour qui présentent des déficits hydrologiques plus marqués.

Durant le mois de juillet 2021, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur 73 % des points nodaux du bassin.

En effet, les valeurs de débit objectif d'étiage (DOE) ont été franchies au moins 1 jour dans le mois sur 15 points nodaux (25 %) et plus précisément entre 1 et 5 jours sur 8 stations et entre 6 et 15 jours sur 7 stations.

Sur la Garonne, avec un franchissement du DOE à Portet-sur-Garonne le 11 juillet 2021, il s'agit de la 3^e entrée en étiage la plus précoce des 60 dernières années, les records précédents étant le 1^{er} juillet 1989 et le 4 juillet 2006, années mémorables.

La situation des nappes du bassin Adour-Garonne est globalement favorable pour un mois de juillet, avec 68 % d'indicateurs ponctuels présentant un niveau supérieur à la moyenne. Cette forte évolution de la situation par rapport aux mois de précédents s'explique par les conditions météorologiques ayant limité la recharge des nappes au mois de juillet, voire entraîné un rare épisode de recharge estivale.

Au 1^{er} août 2021, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 85,1 % (soit 329,7 Mm³), contre 79,1 % à la même période en 2020. Au 1^{er} juillet 2021, il était de 95,6 % (soit 372,46 Mm³).

Le taux de remplissage des réserves conventionnées est 91,6 % soit 150,97 %.

Le pic d'irrigation a été atteint les deux dernières semaines de juillet avec la floraison des maïs, cependant elle va se poursuivre tout au long de l'été.

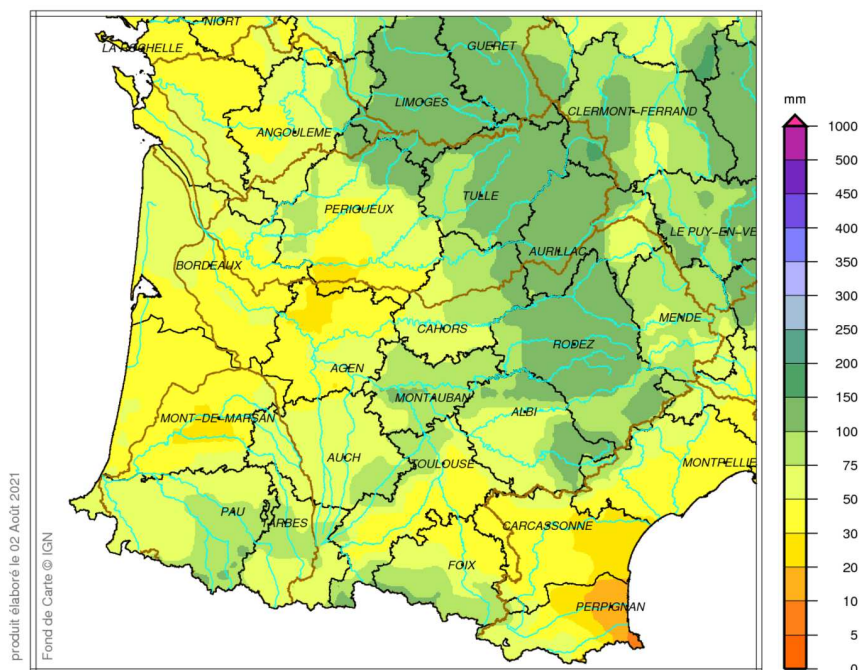
La situation hydrologique des petits cours d'eau est toujours globalement acceptable pour les écosystèmes aquatiques à la fin de ce mois de juillet, du fait de nouveaux apports pluvio-orageux ces dernières semaines et de températures atmosphériques parfois en dessous des normales saisonnières. Ainsi, 94 % des stations ONDE observées présentaient encore un écoulement visible à la fin du mois de juillet 2021. Toutefois, l'étiage s'installe et les débits des petits cours d'eau sont en nette diminution par rapport au mois, surtout dans le Sud et l'Ouest du bassin.

Au mois de juillet, 30 arrêtés de restriction sont entrés en vigueur dont trois afin de lever l'ensemble des restrictions sur le bassin de la Séoune en Tarn-et-Garonne, sur le bassin de l'Auge en Charente et sur le bassin de l'Auzouze dans le Gers. 21 arrêtés ont été abrogés dont 17 pour le renforcement des mesures de restrictions. Au 1^{er} août 2021, 35 arrêtés de restrictions sont en vigueur sur 13 départements.

Le mois de juillet 2021 est plutôt pluvieux avec des températures inférieures aux normales de saison. L'hydraulicité, après 4 mois déficitaires devient excédentaire en juillet. L'Ariège, la Garonne amont et l'Adour sont tout de même toujours en déficit hydrologique important. La recharge des nappes a été ralentie durant ce mois de juillet et quelques rares épisodes de recharge estivale ont même été enregistrés. Les réalimentations pour compensation et soutien d'étiage ont débuté durant le mois de juillet. La situation hydrologique est toujours globalement acceptable pour les milieux aquatiques. Cependant, les débits objectifs d'étiage (DOE) n'ont pas été respectés sur 15 points nodaux.



Bassin Adour-Garonne Cumul de précipitations Juillet 2021



En dehors d'une période sèche du 15 au 22 juillet, les journées sans pluies sont isolées.

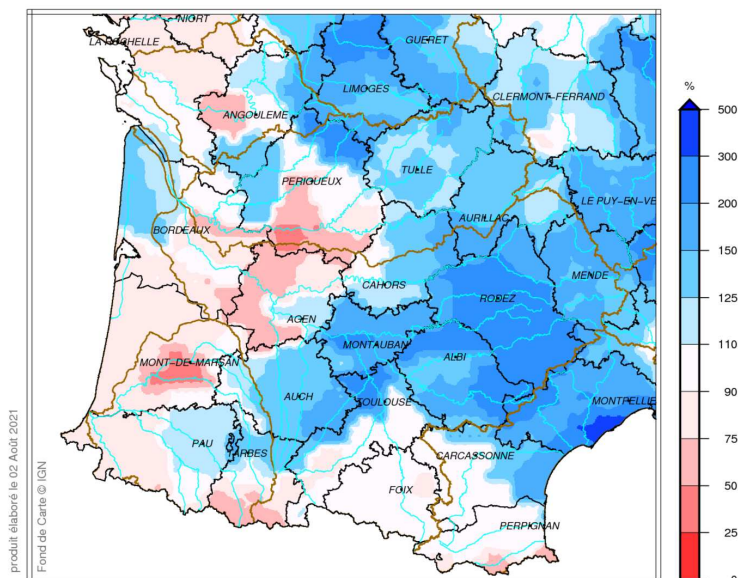
Les fortes pluies orageuses du 3 juillet sur Midi-Pyrénées et du 13 juillet sur l'ouest du Massif central créent un déséquilibre dans les cumuls pluviométriques mensuels qui varient de 30 à 60 mm en Aquitaine et dans les Charentes, localement 70 mm. Les cumuls augmentent en allant vers les contreforts du massif central où ils atteignent 100 à 140 mm.

Rapport à la normale des précipitations de juillet 2021

Ces quantités d'eau sont conformes à la normale en Ariège et à proximité ; souvent déficitaires sur l'ouest des Pyrénées et de la côte basque au centre de la Dordogne (entre 10 et 50 % de déficit) ; excédentaires du Béarn au Massif central, dépassant le double des quantités normales sur l'ouest de Toulouse, le nord du Tarn et en Aveyron. Sur le nord de la zone, les rapports à la normale sont hétérogènes, allant de 30 % de déficit sur l'ouest de la Charente au double de la normale sur le nord-est de la Dordogne.

C'est le 3^e mois de juillet le plus arrosé depuis 1959 en Aveyron ; le 8^e dans le Tarn.

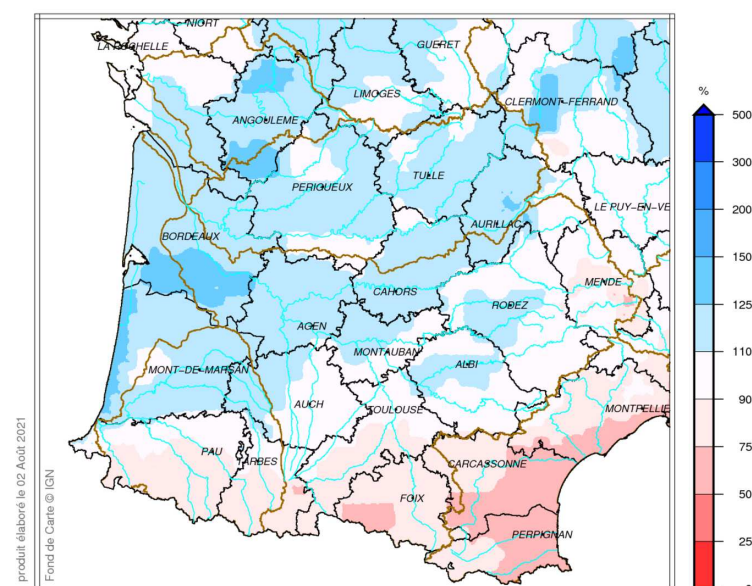
Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations
Juillet 2021



Rapport à la normale des précipitations de novembre 2020 à juillet 2021

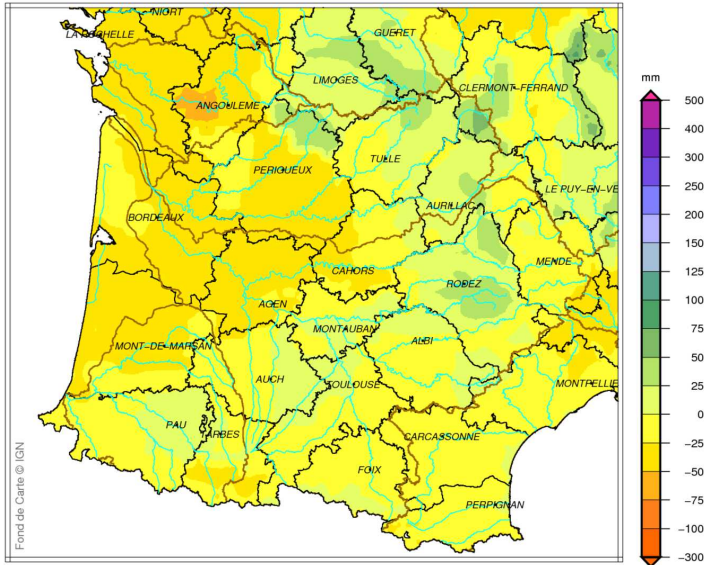
En dehors de 3 mois très secs, la période est particulièrement arrosée sur le nord-ouest de la zone qui enregistre le plus souvent des excédents de 10 à 30 % des Landes à l'ouest du Cantal et jusqu'aux Charentes. Les cumuls pluviométriques sont conformes ou 10 à 25 % déficitaires dans les départements pyrénéens et plus hétérogènes sur les 3 départements du sud-est du bassin (avec faibles déficits et excédents locaux mais le plus souvent conformes).

Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations
De Novembre 2020 à Juillet 2021



Pluies efficaces de juillet 2021

Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
Juillet 2021

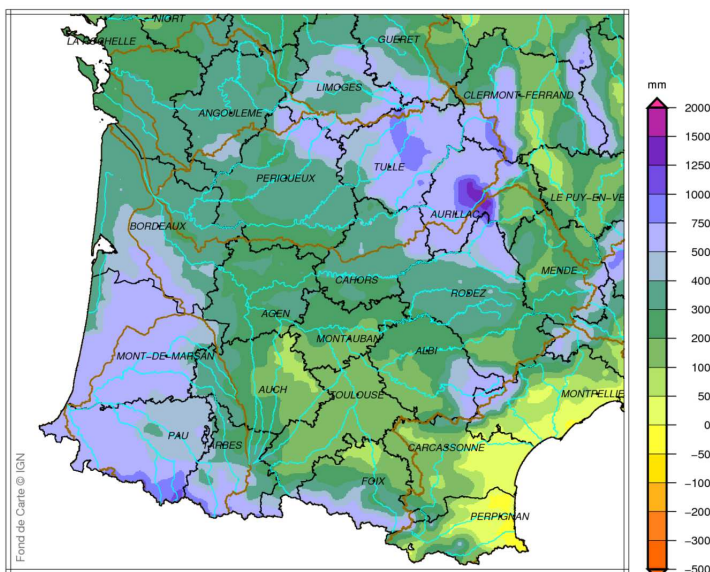


Les pluies n'ont été efficaces que du Limousin au centre de l'Aveyron et jusqu'à l'est du Gers, ainsi que dans la plaine béarnaise et le nord-est de la Dordogne : 0 à 45 mm.

Ailleurs les cumuls de PE sont négatifs, les plus bas se situant dans le sud de la Dordogne, le nord-ouest du Lot-et-Garonne et l'ouest de la Charente : -40 à -55 mm.

Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
De Novembre 2020 à Juillet 2021

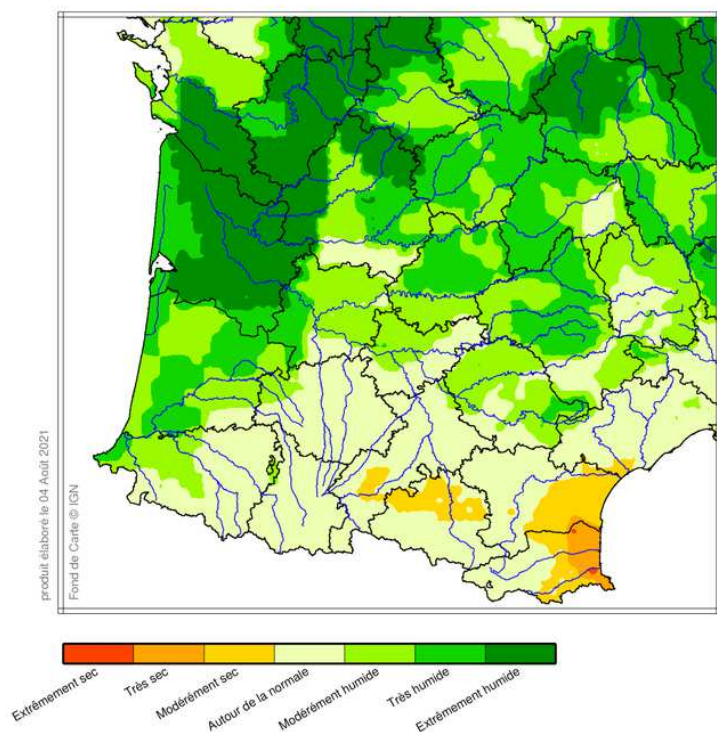
Pluies efficaces de novembre 2020 à juillet 2021



Les cumuls de pluies efficaces sur la période novembre 2020-juillet 2021, proches de 100 à 200 mm dans la plaine toulousaine, augmentent jusqu'à 400 mm en allant vers les Charentes. De part et d'autre, les cumuls varient de 480 à 700 mm, dépassant localement 800 mm en Corrèze et ponctuellement 1000 mm sur les reliefs.

Indicateur d'humidité des sols pour la 3^{ème} décade de juillet 2021

Indicateur sécheresse d'humidité des sols (SSWI)
Juillet 2021 – décade 3



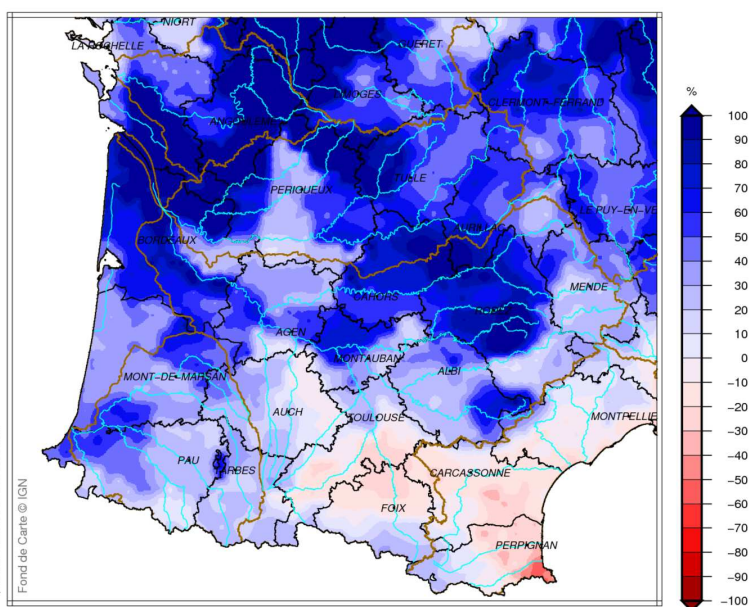
L'indicateur sécheresse d'humidité des sols reflète la faiblesse des précipitations en Ariège et dans le piémont haut-garonnais avec des sols modérément secs.

L'humidité des sols est conforme à la normale sur un quart sud-est du bassin.

L'ouest et le nord du bassin présentent des sols avec une tendance humide plus prononcée sur la Gironde et les Charentes.

Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1^{er} août 2021

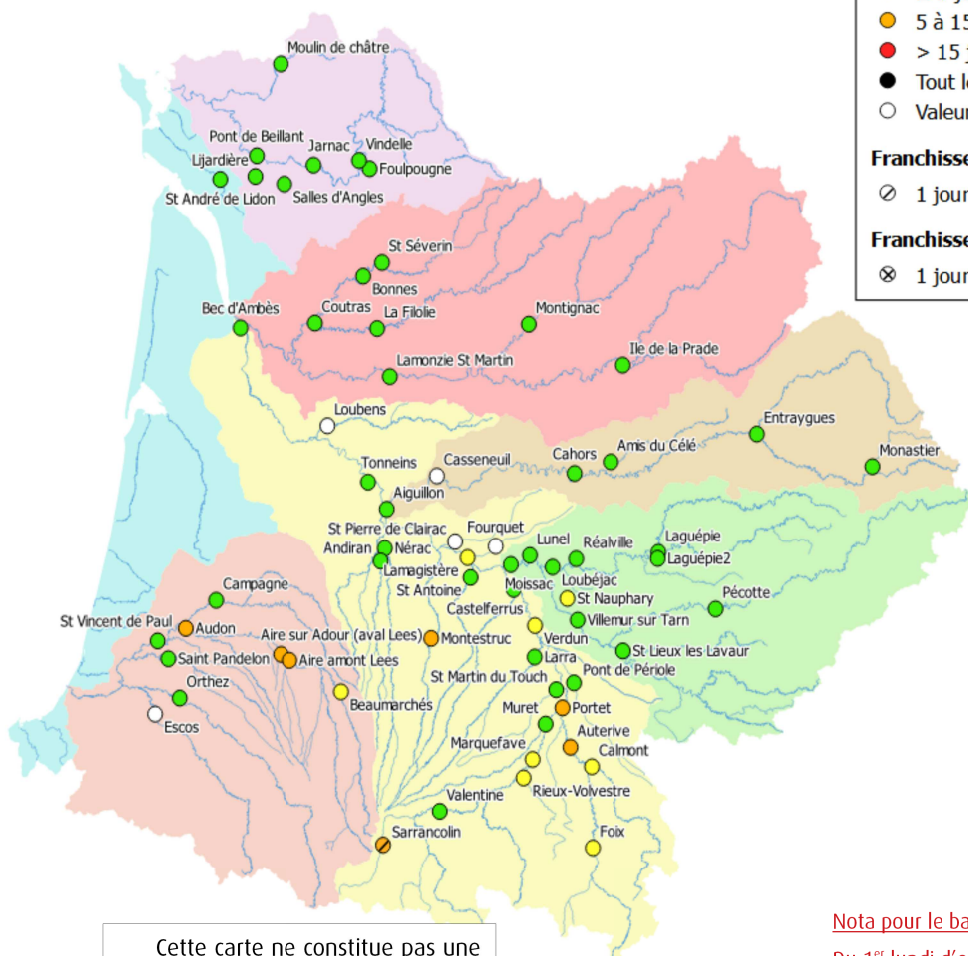
Bassin Adour-Garonne
Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols
le 1^{er} Août 2021



Au 1^{er} août, les sols sont 60 à 90 % plus humides que la normale de la Gironde aux Charentes et de l'est de la Dordogne à l'Aveyron. Ailleurs, les taux d'humidité présentent le plus souvent des excédents de 20 à 40 %, mais sont encore localement 10 à 30 % déficitaires en Haute-Garonne et en Ariège.

En Gironde, l'indice moyen d'humidité n'atteint plus un niveau record depuis le 23 juillet, mais reste au-dessus du 9^e décile. Il faut attendre le 30 juillet en Charente pour quitter les records. Sur tout le nord du Bassin et de la Corrèze à l'Aveyron, l'indice d'humidité se situe au-dessus du 9^e décile ce qui n'arrive pas 1 fois tous les 10 ans un 1^{er} août.

Juillet 2021



Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 5 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit d'alerte renforcé : $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$

- ⊗ 1 jour ou plus


Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- ⊗ 1 jour ou plus

Nota :

Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE.

Dans le SDAGE, le respect des DOE pour une année donnée s'apprécie par comparaison de 80 % de la valeur du DOE avec le plus faible débit moyen observé sur 10 jours consécutifs (VCN10). Cette évaluation ne peut donc être réalisée qu'a posteriori, une fois l'année terminée et le VCN10 connu.

 Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

Du 1^{er} lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

Durant le mois de juillet 2021, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur 73 % des points nodaux du bassin.

En effet, les valeurs de débit objectif d'étiage (DOE) ont été franchies au moins 1 jour dans le mois sur 15 points nodaux (25 %) et plus précisément entre 1 et 5 jours sur 8 stations et entre 6 et 15 jours sur 7 stations.

La situation s'est rapidement dégradée en juillet en termes de nombre de points nodaux et de nombre de jours ne respectant pas les débits de référence. Les bassins concernés par cette dégradation sont la Garonne amont, l'Ariège et l'Adour.

Le pic d'irrigation a été atteint les deux dernières semaines de juillet avec la floraison des maïs, cependant elle va se poursuivre tout au long de l'été.

Juillet 2021



Source : www.hydro.eaufrance.fr

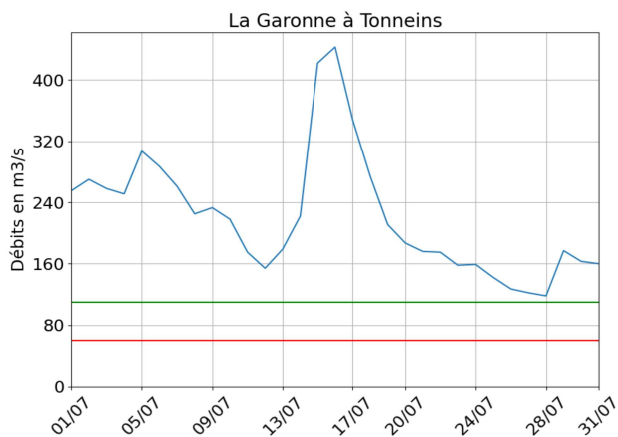
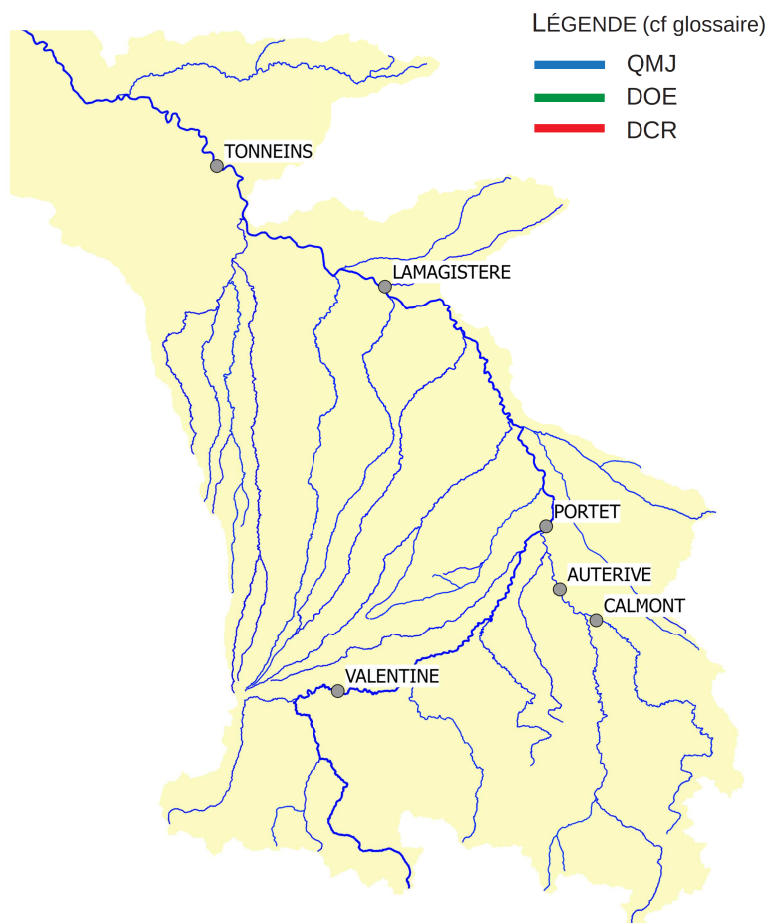
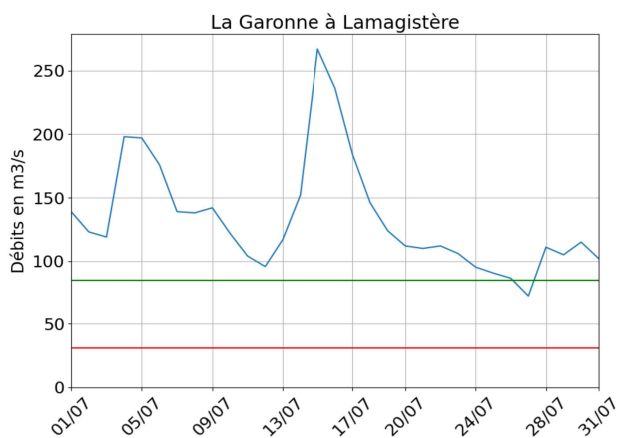
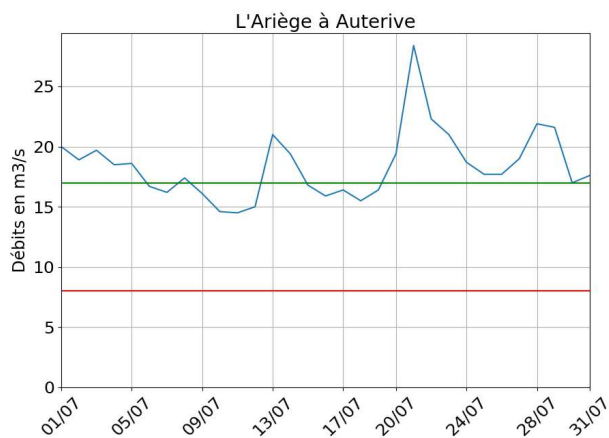
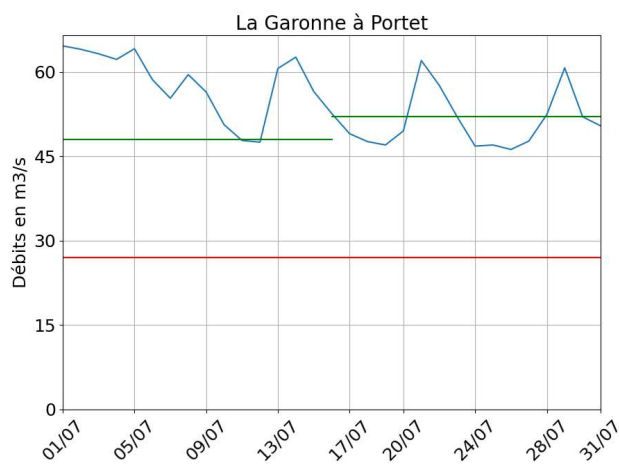
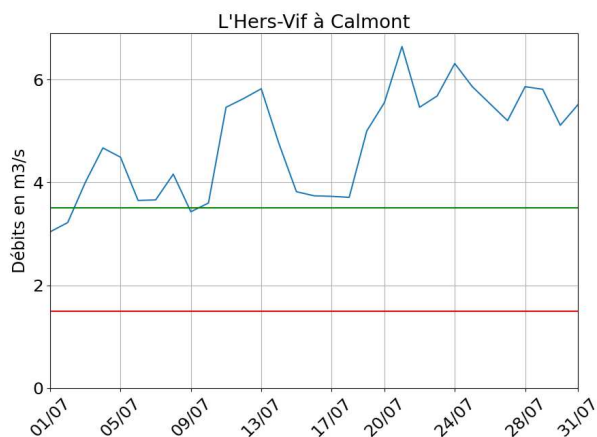
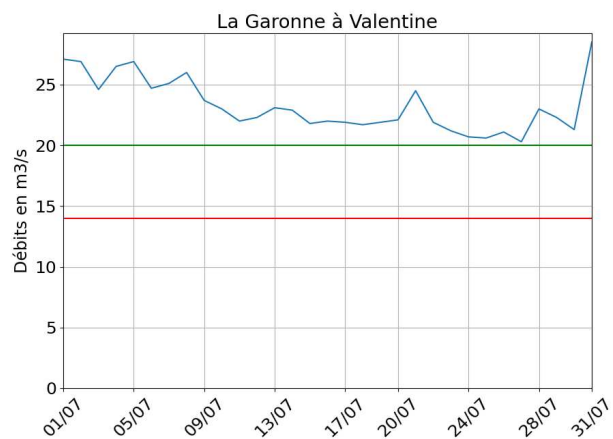
Nota sur les données insuffisantes :

L'absence de données sur certaines stations dans la banque Hydro ne permet pas de calculer les périodes de retour.

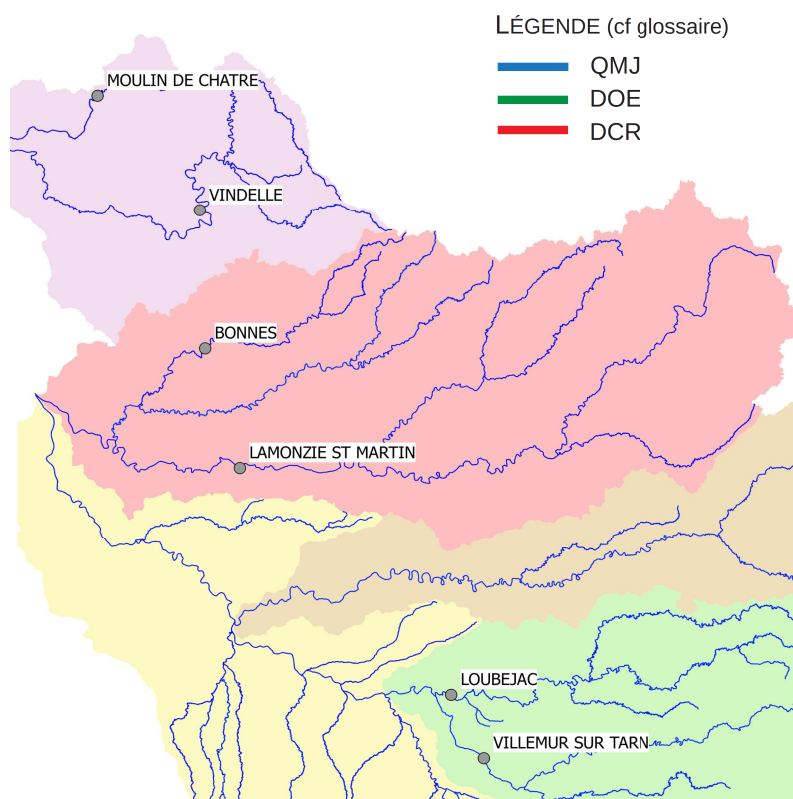
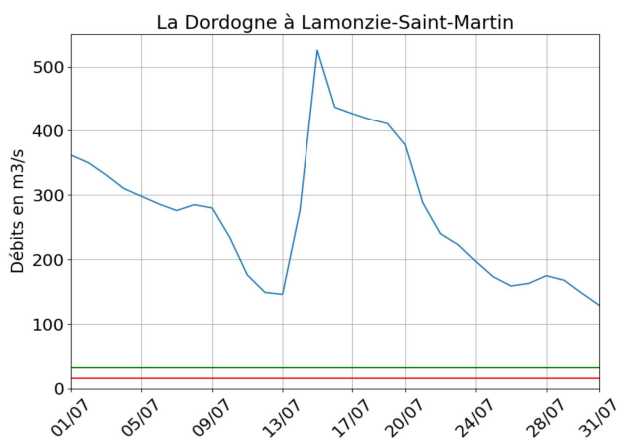
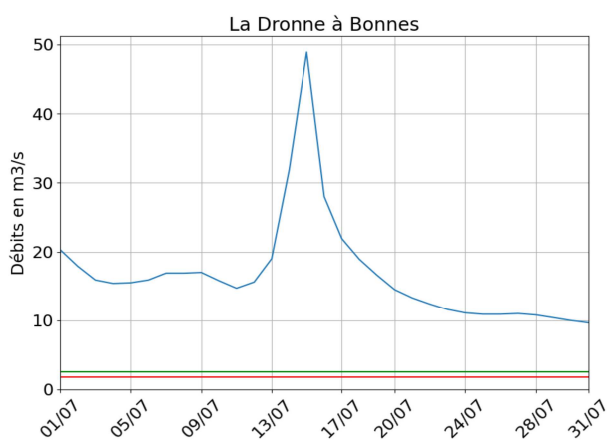
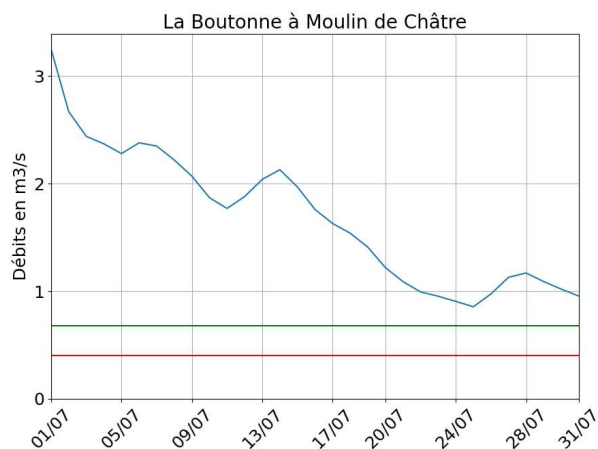
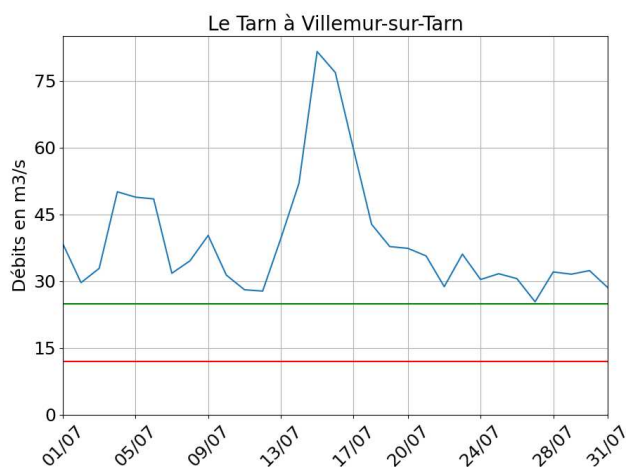
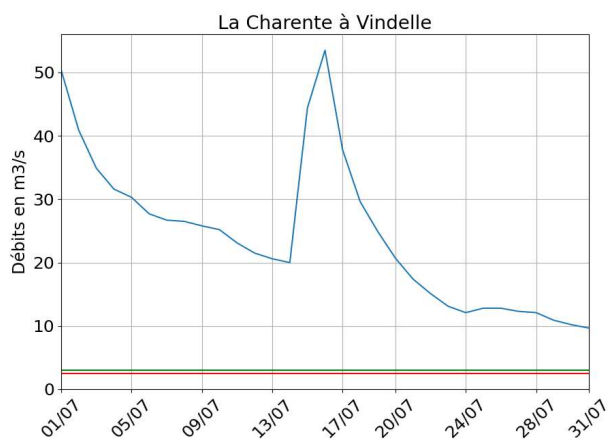
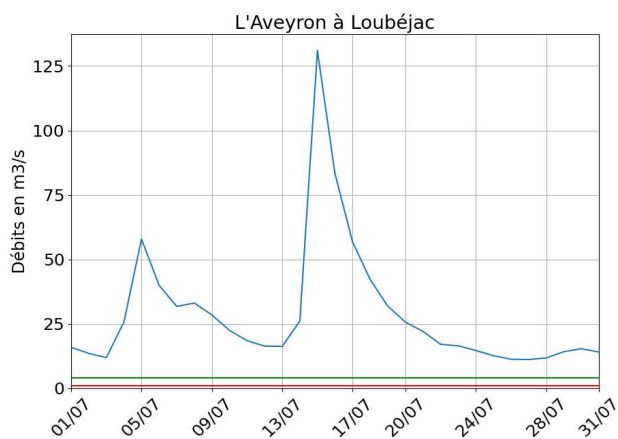
Sous l'effet des pluies du mois de juillet et de températures plutôt inférieures aux moyennes de saison, les écoulements superficiels se sont plutôt maintenus au cours du mois de juillet. Ainsi l'hydrologie du mois de juillet est excédentaire pour 65 % des stations de mesure. En effet, les débits moyens mensuels sont caractérisés par des périodes de retour :

- entre 20 et 50 ans secs pour la station de Portet-sur-Garonne ;
- entre 10 et 20 ans secs pour les stations de Marquefave sur la Garonne et Foix sur l'Ariège ;
- entre 5 et 10 ans secs pour 4 stations : deux situées sur la Garonne, une sur l'Ariège et une sur le Gave d'Oloron à Escos ;
- entre 2 et 5 ans secs pour 13 % des stations situées principalement sur l'Adour et la Garonne ;
- autour de la normale et jusqu'à 5 ans humides pour 33 % des stations (17) situées sur les affluents de la Garonne amont et le bassin de l'Adour ;
- entre 5 et 50 ans humides pour 42 % des stations situées principalement sur les bassins du Tarn, du Lot, de la Dordogne et de la Charente.

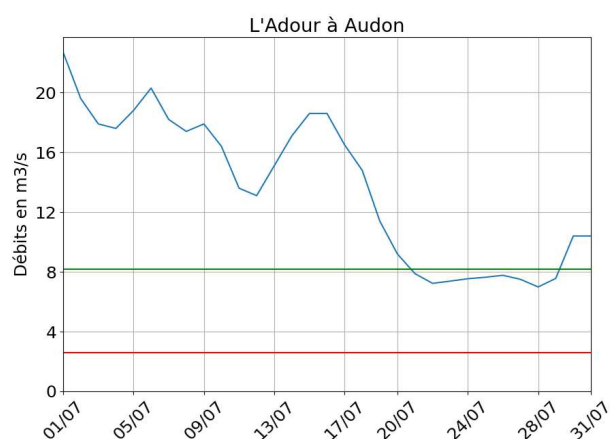
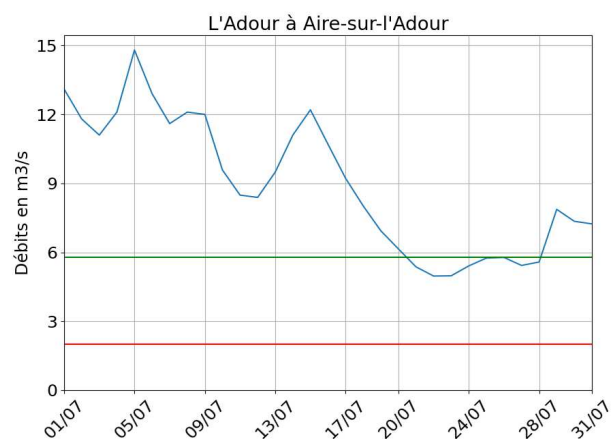
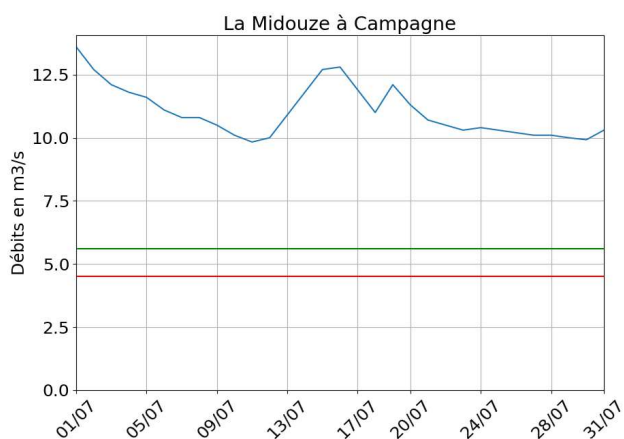
Débits journaliers – Axe Garonne



Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne

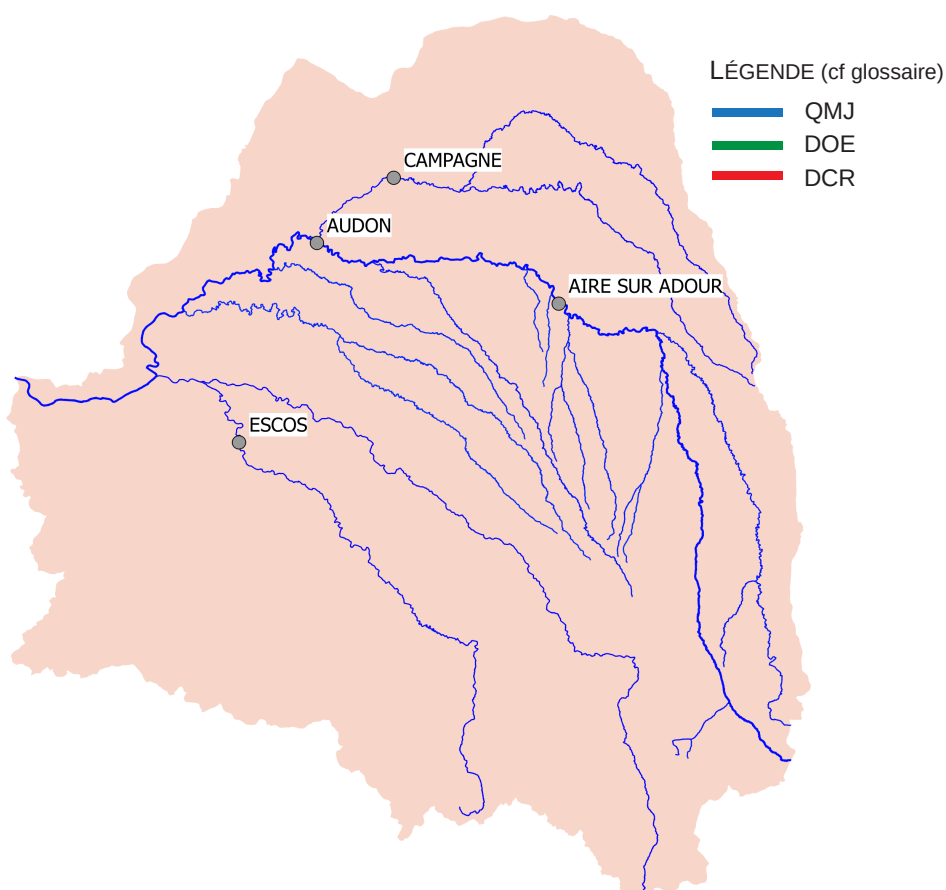


Débits journaliers – Axe Adour

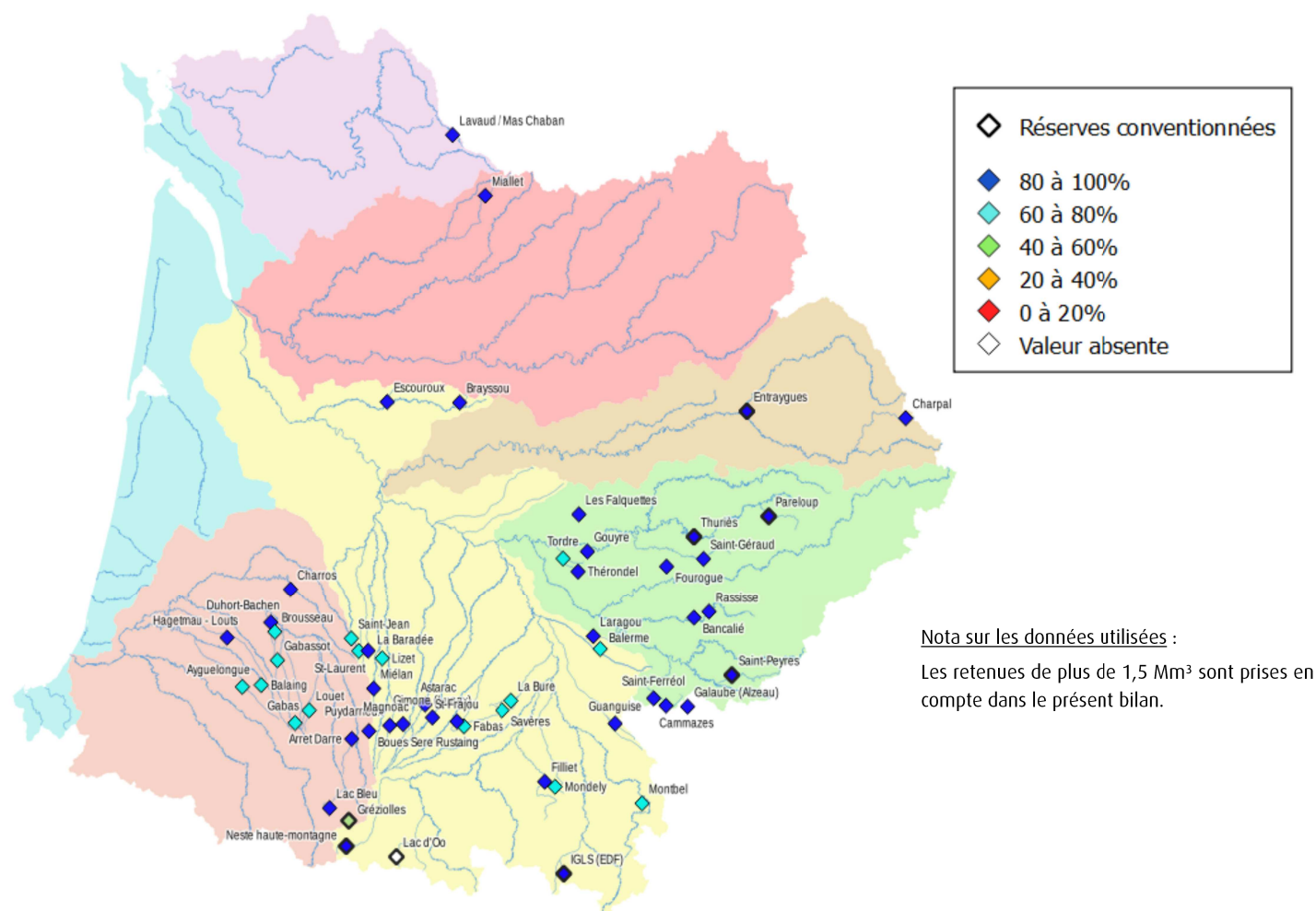


Nota sur les données utilisées :

Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.



Taux de remplissage des barrages au 1^{er} août 2021



Nota sur les données utilisées :

Les retenues de plus de 1,5 Mm³ sont prises en compte dans le présent bilan.

Au 1^{er} août 2021, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 85,1 % (soit 329,7 Mm³), contre 79,1 % à la même période en 2020. Au 1^{er} juillet 2021, il était de 95,6 % (soit 372,46 Mm³). Le taux de remplissage des réserves conventionnées est 91,6 % soit 150,97 %.

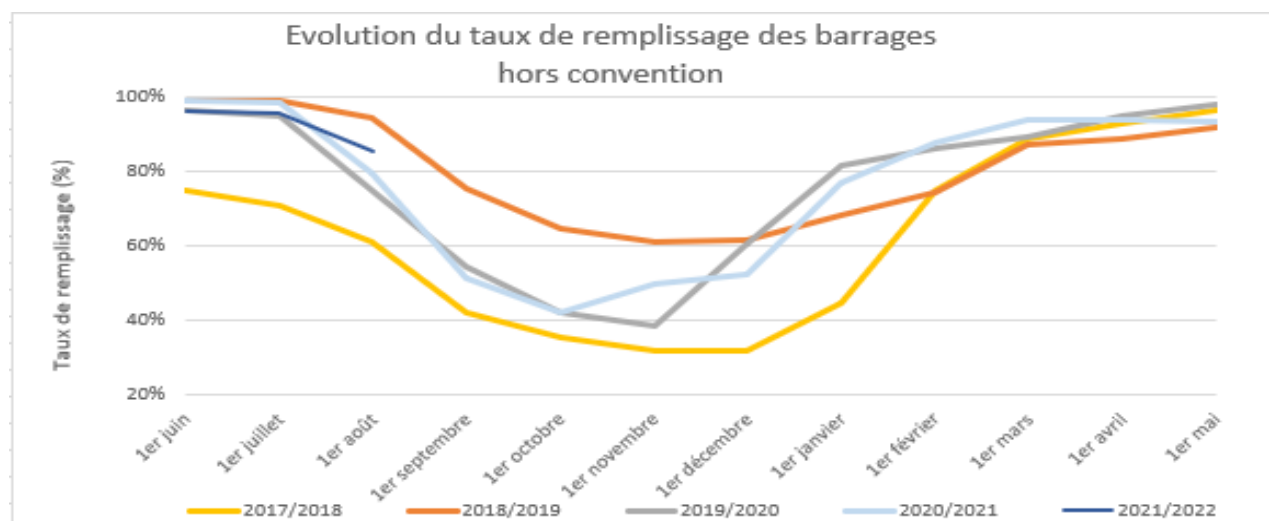
Seules 5 retenues présentent un stock inférieur à 70 % : Balaing, Brousseau et Saint-Jean sur le bassin de l'Adour, Montbel et Savères sur le bassin de la Garonne, et Tordre sur le bassin Tarn / Aveyron.

Sur la Garonne, avec un franchissement du DOE à Portet-sur-Garonne le 11 juillet 2021, il s'agit de la 3^e entrée en étiage la plus précoce des 60 dernières années, les records précédents étant le 1^{er} juillet 1989 et le 4 juillet 2006, années mémorables. Les lâchers des réserves de haute montagne pour le soutien d'étiage ont commencé le 18 juillet 2021, à hauteur de 2,5 m³/s, puis 5 m³/s pour se renforcer à 8 m³/s le 20 juillet puis être stoppés le 29 juillet.

Sur la Neste, les débits ont été inférieurs aux minima historiques sur la deuxième moitié du mois de juillet. Les lâchers depuis les réserves de montagne ont débuté le 10 juillet (5 m³/s ce lundi 19 juillet, 6 m³/s à compter du 20 juillet) ont fortement augmenté pour compenser la faiblesse des débits naturels de la Neste, et ce malgré la faiblesse des débits dérivés dans le canal de la Neste (à cette période de l'année).

Les autres secteurs du bassin, plus largement alimentés par la pluviométrie ne présentent pas de difficultés particulières. Les excédents pluviométriques pour le mois de juillet sont par exemple de 30 % pour le Lot, 80 % pour le département du Tarn et jusqu'à 128 % pour l'Aveyron.

Evolution du taux de remplissage des barrages hors convention



Les lâchers des retenues se sont généralisés et intensifiés en juillet pour soutenir les débits ou compenser l'irrigation, en particulier au cours de la 2^{ème} quinzaine de juillet dans un contexte de demande agronomique maximale. Ainsi, les volumes consommés en juillet s'élèvent à 42,8 Mm³ (11 % du volume disponible) pour les retenues hors convention et à 11,6 Mm³ (8 % du volume disponible) pour celles sous convention.

Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1^{er} août 2021

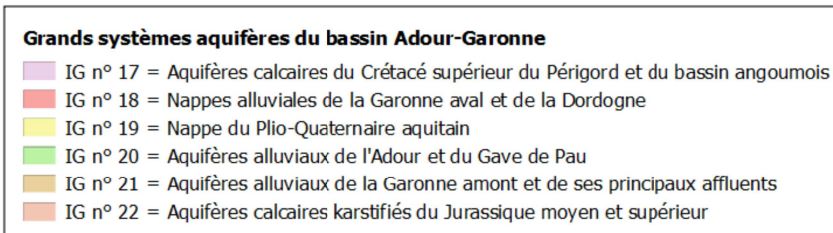
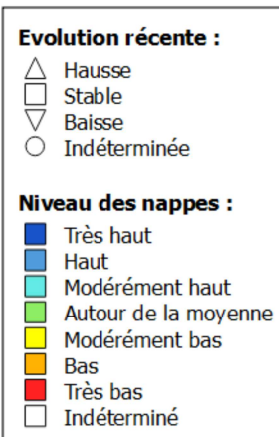
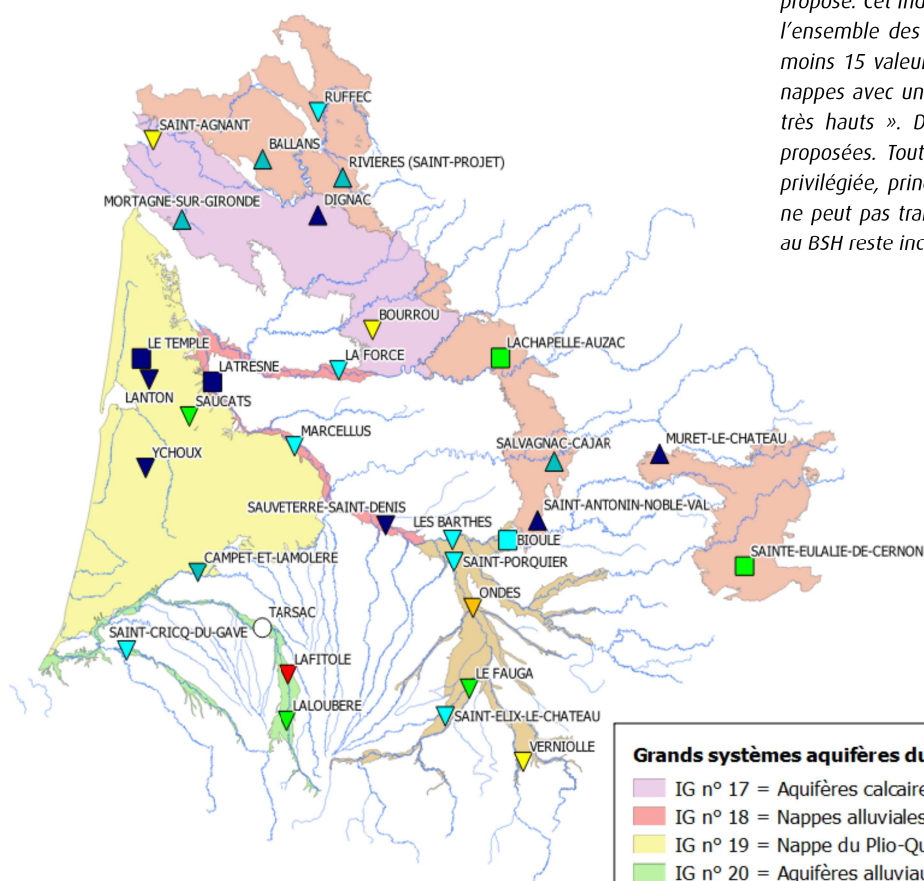
Sous-bassin	Taux de remplissage 1 ^{er} août 2021 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} août 2020 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} juillet 2021 (%)
Adour	78.7%	74.8	97.2
Charente	99.9%	70.2	100.4
Dordogne	99.6%	98.4	100.1
Garonne	78.2%	80.7	92.4
Lot	96.7%	94.3	98.5
Système Neste	89.3%	76.2	97.7
Tarn-Aveyron	93.0%	82	96.2
Total non conventionné	85.1%	79.1	95.6
Total conventionné	91.6%	86.7	100.0

Le bassin présentant le taux de remplissage le plus faible est celui de la Garonne.

Juillet 2021

Nota :

« Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les nappes à cycle pluriannuel (que l'on ne peut pas traiter en termes de période de retour). L'iconographie liée au BSH reste inchangée ».



Source : BRGM

Si la baisse des niveaux reste majoritaire (61 % des indicateurs ponctuels) au mois de juillet, la tendance est moins dominante que les mois précédents, avec même un petit quart (23 %) de niveaux à la hausse, concernant les piézomètres charentais les plus réactifs aux précipitations et les sources des Causses.

Après plusieurs mois avec une répartition presque gaussienne des niveaux, la situation des nappes du bassin Adour-Garonne est globalement favorable pour un mois de juillet, avec 68 % d'indicateurs ponctuels présentant un niveau supérieur à la moyenne. Plus précisément, en matière d'IPS, le mois de juillet se caractérise par : un quart (26%) de niveaux très hauts, 13 % de niveaux hauts, un quart (26 %) de niveaux modérément hauts, 16 % de niveaux proches de la moyenne et 16 % de niveaux inférieurs à la moyenne dont 6 % de niveaux bas ou très bas.

Cette forte évolution de la situation par rapport aux mois de précédents s'explique par les conditions météorologiques ayant limité la décharge des nappes au mois de juillet, voire entraîné un rare épisode de recharge estivale.

Au niveau géographique, la tendance des mois précédents se confirme, avec une situation qui reste particulièrement favorable pour les nappes alluviales de la Garonne aval et de la Dordogne. Inversement, les niveaux les plus bas pour un mois de juillet se retrouvent toujours dans les nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau. La situation est également un peu moins favorable pour les nappes alluviales de la Garonne amont et de ses principaux affluents.

Rappel: l'objectif de la contribution OFB au BSH (bulletin de suivi hydrologique) de bassin des DREAL est de mettre à disposition d'une part, les observations collectées dans le cadre de l'observatoire national des étiages (ONDE) qui vise à apporter de l'information sur l'évolution quantitative des ressources en eau sur des secteurs où il n'existe actuellement pas de réseaux de suivi et d'autre part, les conséquences des conditions hydro-climatiques remarquables sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques.

Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon 3 modalités de perturbations d'écoulement :

- écoulement visible : correspond à une station présentant un écoulement continu, écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- écoulement non visible : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais où le débit est nul,
- assec : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50 % de la station.

Nota : le suivi assuré mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, est réalisé au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours.

Les mois de juin et juillet 2021 ont été marqué par une succession d'épisodes orageux qui ont concerné une majorité des départements du bassin Adour-Garonne. Ces épisodes orageux parfois très intenses ont été accompagnés de précipitations ayant eu des impacts plus ou moins importants sur le réseau hydrographique suivant les sous-bassins.

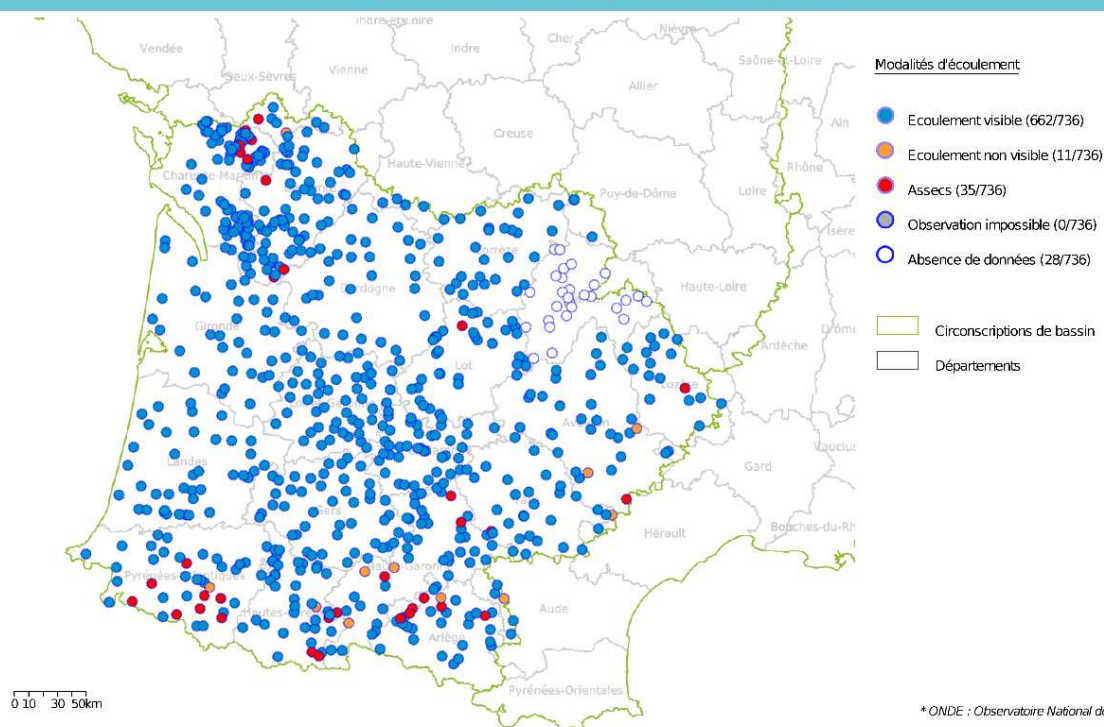
La situation hydrologique des petits cours d'eau est toujours globalement acceptable pour les écosystèmes aquatiques à la fin de ce mois de juillet, du fait de nouveaux apports pluvio-orageux ces dernières semaines et de températures atmosphériques parfois en dessous des normales saisonnières.

Ainsi, 94 % des stations ONDE observées présentaient encore un écoulement visible à la fin du mois de juillet 2021.

Toutefois, l'étiage s'installe et les débits des petits cours d'eau sont en nette diminution par rapport au mois, surtout dans le Sud et l'Ouest du bassin.

Juillet 2021

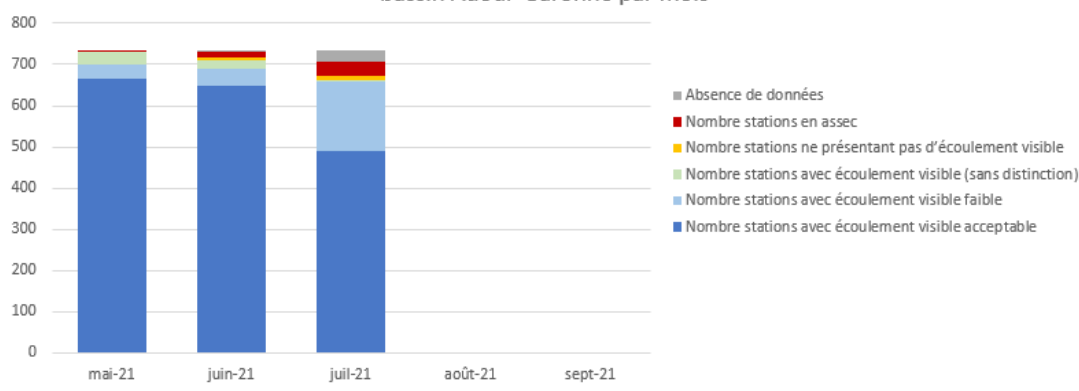
Réseau ONDE* - Situation au 01/08/2021 de la circonscription de bassin Adour-Garonne. Suivi usuel de Juillet 2021 : observations réalisées entre le 22/07/2021 et le 27/07/2021



Source: ONDE (OFB)
Fonds cartographiques: BD Cartho® - ©IGN - 2009, Sandre
©OFB, 2021 - Date d'impression: 29/07/2021



Etat des stations ONDE du bassin Adour-Garonne par mois

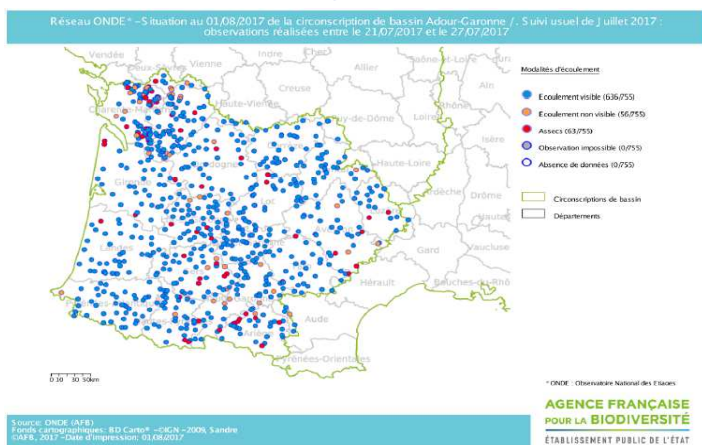


Ainsi, 168 stations ONDE (environ 24 % du nombre total de stations suivies) présentaient un écoulement faible lors de cette campagne usuelle ONDE.

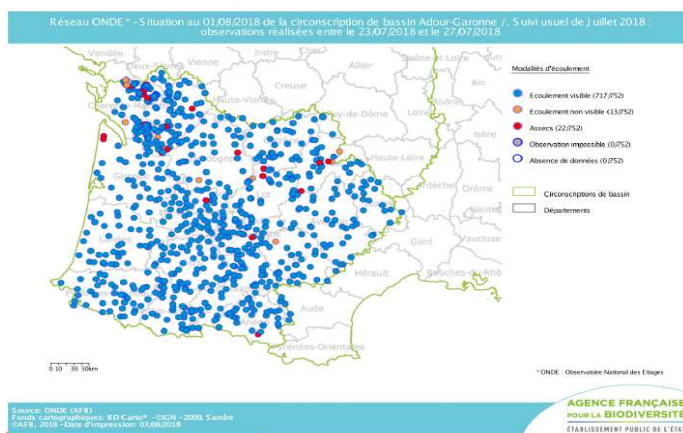
De même 35 stations sont en situation d'assec et 11 stations ne présentaient plus d'écoulement visible (12 départements concernés : Ariège, Aude, Aveyron, Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Lot, Lozère, Pyrénées-Atlantiques et Tarn).

Comparaison interannuelle des situations à la même période

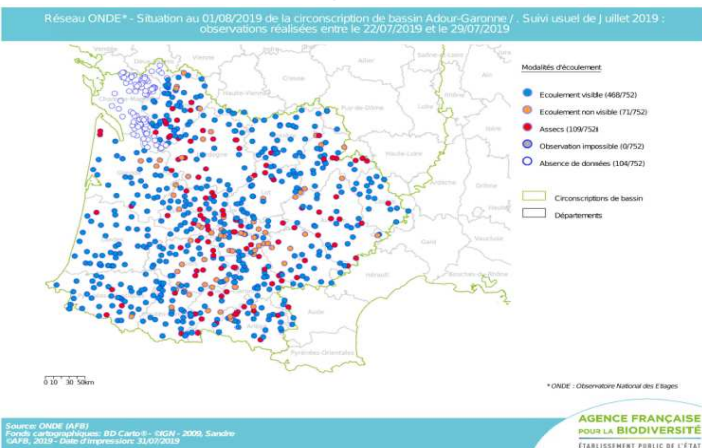
Juillet 2017



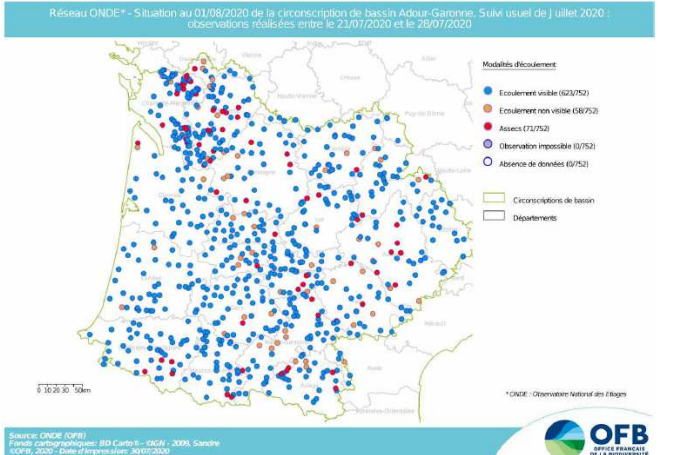
Juillet 2018



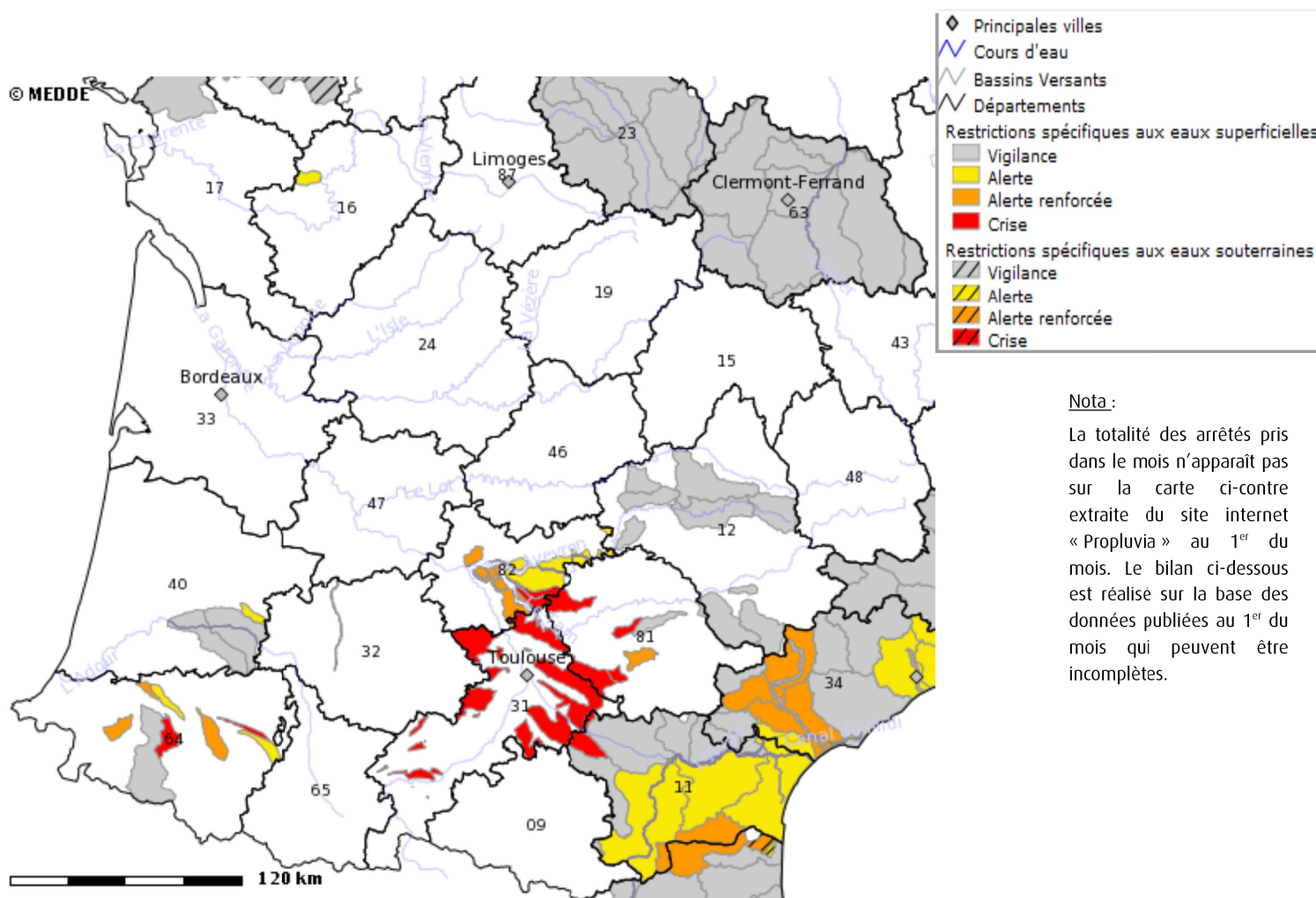
Juillet 2019



Juillet 2020



Situation au 1^{er} août 2021



Au mois de juillet, 30 arrêtés de restriction sont entrés en vigueur dont trois afin de lever l'ensemble des restrictions sur le bassin de la Séoune en Tarn-et-Garonne, sur le bassin de l'Auge en Charente et sur le bassin de l'Auzouze dans le Gers. 21 arrêtés ont été abrogés dont 17 pour le renforcement des mesures de restrictions.

Au 1^{er} août 2021, 35 arrêtés de restrictions sont en vigueur sur 13 départements (Charente, Hérault, Gard, Haute-Garonne, Tarn, Pyrénées-Atlantiques, Aude, Gers, Puy-de-Dôme, Tarn-et-Garonne, Landes, Ariège et Aveyron, Creuse) :

- d'interdiction de manœuvre des vannes en Charente (3) et dans le Gers ;
- de niveau vigilance dans le Gard, le Tarn (2), le Puy-de-Dôme, les Pyrénées-Atlantiques, le Gers, les Landes, la Creuse et l'Aveyron ;
- de niveau alerte en Charente, Hérault, Pyrénées-Atlantiques (2) et dans les Landes (4) ;
- de niveau alerte renforcée dans le Tarn et les Pyrénées-Atlantiques (3) ;
- de niveau crise dans le Tarn (4), en Haute-Garonne, dans les Pyrénées-Atlantiques (2), dans l'Aude, en Ariège et dans le Tarn-et-Garonne.

Depuis le début de l'étiage, 93 arrêtés de restrictions ont été pris sur le bassin Adour-Garonne.

QMJ	Débit moyen journalier exprimé en m ³ /s.
VCN10	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
Période de retour	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaire (humide) et déficitaire (sec).
DOE	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
QA	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
QAR	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
DCR	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
Evapotranspiration	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
Pluie efficace	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
Indicateurs globaux Indicateurs ponctuels	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières
Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9